

# Sommaire

PROLOGUE – Utopie et tyrannie . . . . .	11
CHAPITRE 1 – Friedrich von Hayek, ou le mirage de la justice sociale . . . . .	19
CHAPITRE 2 – Élie Halévy et l’histoire du socialisme européen . . . . .	53
CHAPITRE 3 – Le socialisme comme « réaction » Le paradigme saint-simonien . . . . .	107
CHAPITRE 4 – Le bon usage de l’utopie . . . . .	161
CHAPITRE 5 – Comment fonctionne la société et comment naît la tyrannie . . . . .	191
INDEX DES NOMS . . . . .	299



*À Carlo Ginzburg*



## Prologue

# Utopie et tyrannie

Aux alentours de 1881, Nietzsche écrivait que les « philosophes » n’avaient rien à voir avec une Révolution qui du reste, selon lui, n’éclata qu’en France, mais que cependant « la grande tendance générale des Allemands est allée contre le rationalisme et aussi contre la révolution de la société qui, par un grossier malentendu, fut considérée comme la conséquence du rationalisme <sup>1</sup> ».

Ce jugement constitue l’une des plus pénétrantes contributions à la compréhension de l’histoire des Lumières, mais ne va pas sans une manipulation intentionnelle de la réalité historique, justement parce que Nietzsche distinguait de la « philosophie », pour les condamner, « les folies passionnées et les demi-vérités de Rousseau qui ont éveillé cet esprit optimiste de la révolution, contre lequel je crie aujourd’hui *Écrasez l’infâme* <sup>2</sup> ». Selon lui, les valeurs ayant débouché sur les « folies » des démocrates et des socialistes qu’il haïssait seraient donc les fruits empoisonnés du versant obscur des « Lumières », celui de Jean-Jacques Rousseau.

Nietzsche choisit au contraire d’actualiser l’appel lancé par les Lumières à l’orgueil de la raison, ceci pour en faire le fondement de la volonté de puissance contre les passions démocratiques.

---

1. F. Nietzsche, « L’inimitié des Allemands contre le rationalisme », aphorisme 197, dans *Aurore. Réflexions sur les préjugés moraux*, *Œuvres complètes*, vol. 7, Paris, Le Mercure de France, 1901, p. 5-424. La traduction française citée traduit « Aufklärung » par « rationalisme » et non par « Lumières ». (NdT)

2. F. Nietzsche, « Illusion dans la théorie de la révolution », aphorisme 463, dans *Humain, trop humain*, *Œuvres complètes*, vol. 5, Paris, Le Mercure de France, 7<sup>e</sup> éd. 1906, p. 373-416.

Après la Seconde Guerre mondiale, cette lecture de l'esprit des Lumières comme volonté de puissance, traduite et trahie en vocation brutale à la domination habillée de rationalité, fut tout à la fois revisitée et contestée par Theodor Adorno, qui imputa à ces mêmes Lumières la responsabilité de la manipulation totalitaire et du détournement des principes scientifiques en instruments de tyrannie<sup>1</sup>. Il mit en lumière l'ambivalence de la philosophie : les hommes des Lumières avaient ouvert la voie à la domination technique sur la nature, au sacrifice de l'*éros*, à l'institutionnalisation de la division du travail et à la déresponsabilisation morale en découlant, mais aussi à la dialectique positive et à la construction rationnelle d'une morale consciente.

Quelques années plus tard cependant, le marquis de Sade mais aussi Kant et Rousseau furent de nouveau mis en accusation, lors de la troisième vague de l'offensive contre les Lumières, lancée en 1973 avec le livre de Friedrich von Hayek, *Law, Legislation and Liberty*<sup>2</sup>. Le juriste et économiste autrichien mena son combat sur les terrains les plus divers : économie politique, droit, histoire. Aucun champ disciplinaire ne fut épargné. L'axiome de base était très simple : au cours des deux précédents siècles, les menaces les plus graves contre l'autonomie de l'individu et les libertés des citoyens seraient nées des velléités de poursuite du mirage de la justice sociale par l'action de la loi, la législation sociale et l'instauration de l'État-providence, ou, sous sa forme la plus absolue et la plus extrême, de l'utopie d'une société socialiste. L'utopie de la liberté égalitaire, susceptible d'être obtenue à travers le droit, aurait été inventée par les Lumières et aurait mené à toutes les formes de « constructivisme juridique » positif ainsi qu'à tous les projets possibles de construction juridique et institutionnelle de la justice sociale. Le socialisme totalitaire n'a été que la conséquence ultime et extrême de ce « constructivisme juridique », selon l'expression de Hayek, ainsi que le pire résultat de l'utopie sociale. Ainsi, l'utopie de la justice mène à la destruction de l'équilibre naturel constitué au fil des siècles à travers le jeu complexe et patient des échanges individuels, des libres interactions entre groupes sociaux, de l'ordre naturel du marché né de conciliations entre les différents acteurs, du *kosmos* des rapports formés de façon spontanée au cours de l'histoire.

---

1. M. Horkheimer et Th. W. Adorno, *Dialettica dell'Illuminismo* (1947), Turin, Einaudi, 1966, p. 93 [*La Dialectique de la Raison*, Paris, Gallimard, 1974].

2. Voir surtout le tome 2, F. von Hayek, *The Mirage of Social Justice*, Chicago, Chicago University Press, 1976, p. 41 sq. [*Droit, législation et liberté : une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*, t. 2, *Le Mirage de la justice sociale*, Paris, PUF, 1982].